

## Lutte du secteur du dindon contre la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 est préoccupante pour les consommateurs, les distributeurs alimentaires, les employés des usines de transformation et bien d'autres, y compris les agriculteurs. Dans ce numéro du bulletin Plume, vous trouverez des mises à jour et des renseignements sur les efforts que les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) continuent de déployer dans le cadre de la pandémie.

Les ÉDC collaborent étroitement avec les offices de commercialisation provinciaux, les représentants du secteur de la transformation, les parties prenantes sectorielles et le gouvernement afin de maintenir le plus possible les activités de la chaîne d'approvisionnement pendant cette période, sans compromettre la mise en œuvre de mesures pour la santé humaine. Le personnel et le conseil d'administration des ÉDC travaillent à distance pour tenter de relever les défis uniques auxquels ils font face pendant la pandémie. Les ÉDC communiquent avec le gouvernement et le secteur pour déterminer où un soutien est potentiellement nécessaire sur la chaîne d'approvisionnement.

À l'échelle provinciale, les offices de commercialisation du dindon communiquent périodiquement avec les agriculteurs et les entreprises de transformation à l'égard des directives liées à la COVID-19 ainsi que des normes de bien-être des animaux et de sécurité alimentaire. En collaboration avec les offices provinciaux, les ÉDC s'efforcent d'obtenir régulièrement des commentaires sur les problèmes potentiels auxquels sont confrontés les agriculteurs.

### Ressources relatives à la COVID-19 :

Pour obtenir plus de mises à jour liées à la COVID-19, veuillez consulter le [site Web des ÉDC](#), le [portail des membres des ÉDC](#) et le [portail des programmes à la ferme des ÉDC](#).

### Dans ce numéro

**261<sup>e</sup> réunion et  
assemblée générale  
annuelle des ÉDC**  
Page 2

**Analyse du marché**  
Page 3

**Campagne de  
marketing**  
Page 4

**Mise à jour sur le  
commerce**  
Page 5

**Information sur les  
programmes à la ferme**  
Page 6

**Deuxième grappe du  
CRAC**  
Page 8

# 261<sup>e</sup> réunion et assemblée générale annuelle des ÉDC

La 261<sup>e</sup> réunion d'affaires et la 46<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des ÉDC ont eu lieu par vidéoconférence les 25 et 26 mars 2020.

L'enjeu le plus pressant sur lequel les administrateurs ont eu à délibérer concernait l'allocation de la période de contrôle de 2020-2021 à l'échelle nationale et provinciale. Comme il a été souligné dans de précédents numéros de Plume et dans le cadre d'assemblées générales annuelles (AGA) des offices provinciaux (celles tenues avant les annulations dues à la COVID-19), la demande pour la viande de dindon est sous pression en raison de son écart par rapport à l'offre. Il était donc impératif de réduire considérablement l'allocation pour la période 2020-2021. Comme ces discussions ne se sont pas soldées par une décision du conseil d'administration lors de l'assemblée de mars, des échanges et des rencontres supplémentaires ont eu lieu.

Le 13 avril 2020, à l'occasion d'une vidéoconférence réunissant les membres du conseil, il a été convenu que l'allocation serait établie à 136 millions de kilogrammes pour la période de contrôle 2020-2021, une réduction de 7 % par rapport à 2019-2020. Les allocations provinciales ont également été déterminées pour tous les éléments du système de quotas. Cette allocation a mené à une modification de la réglementation sur les quotas pour la période. Au moment d'écrire ces lignes, la soumission faite au Conseil des produits agricoles du Canada a été approuvée.

Les élections tenues après l'AGA ont laissé tel quel le comité exécutif des ÉDC pour une autre année, à savoir : Darren Ference (Alberta) comme président; Calvin McBain (Québec) comme vice-président; et Brian Ricker (Ontario) comme membre du comité exécutif. Dans le cadre d'une autre élection, Steven Eadie (Nouvelle-Écosse) a été nommé directeur des ÉDC pour le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC).

## Comité exécutif 2020-2021



Darren Ference  
**Président**



Calvin McBain  
**Vice-président**



Brian Ricker  
**Membre du comité  
exécutif**

# Analyse du marché

Des articles journalistiques portant sur l'incidence de la COVID-19 en Amérique du Nord ont commencé à paraître peu à peu à la fin du mois de février. Depuis, la rapidité avec laquelle de nombreuses choses se sont produites, la très large couverture médiatique et le territoire inconnu où nous nous trouvons rendent les prévisions difficiles à réaliser. Beaucoup d'encre coulera à propos de ce pan de l'Histoire, mais du point de vue du marché des protéines agricoles, voici quatre facteurs qui touchent notre secteur :

- **Les exportations nord-américaines de viande ont ralenti**, ce qui a mené au stockage à froid d'importants volumes. En février et en mars, les grossistes qui comptaient sur une hausse des exportations en raison du relâchement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et sur la pénurie de porc découlant de la peste porcine africaine ont plutôt constaté un déclin des envois vers des pays comme la Chine, la Corée du Sud et les Philippines.
- **Le maïs et les céréales fourragères coûtent bien moins cher**. Le prix du pétrole a commencé à s'effondrer le lundi 9 mars lorsque le West Texas Intermediate est passé d'un prix de clôture de 41 \$ le jour de Bourse précédent à un prix de 31 \$, puis le maïs lui a emboîté le pas. La baisse de la demande d'essence a mené à une demande plus faible d'éthanol et, par conséquent, de maïs. Le contrat d'avril relatif au maïs a chuté, passant de 3,85 \$ par boisseau le 4 mars à aussi peu que 3,32 \$ le 15 mars. Comme la demande d'essence et d'éthanol de même que le prix du pétrole ne devraient pas afficher une reprise avant un certain temps, ils continueront à exercer une pression sur le prix du maïs et des céréales fourragères.<sup>1</sup>
- **Les ventes des exploitants de services alimentaires et auprès de ceux-ci ont reculé abruptement**. En raison de la distanciation sociale et de l'effondrement des voyages d'affaires et du tourisme, de nombreux restaurants ont restreint le service aux tables et ont fermé leur salle à manger. Parmi les exploitants de services alimentaires qui continuent à exercer leurs activités, plusieurs n'offrent que des plats à emporter et des services de livraison à domicile. Un grand nombre ont également été forcés de réduire ou de simplifier leur menu.
- **L'accumulation de stocks par les consommateurs a créé une explosion de la demande de viande chez les particuliers**.<sup>2</sup> Au début mars, on a commencé à rapporter des situations d'achats compulsifs engendrés par la panique. Bien que c'est principalement le papier de toilette qui a fait les manchettes, les ventes de viande ont également connu une forte hausse. La semaine se terminant le 15 mars, les ventes au détail de viande aux États-Unis, à l'exclusion des épiceries fines, ont affiché une augmentation de 77 % par rapport à l'année précédente. Enregistrant une hausse de 96 %, les ventes de dindon ont presque doublé par rapport à la semaine comparable en 2019. Le bœuf et le poulet, qui sont de loin les catégories les plus importantes du marché de la viande, ont respectivement bondi de 73 % et de 76,5 %. Le bœuf haché, qui représente plus de 40 % de la catégorie bœuf, a vu ses ventes pour la semaine pratiquement doubler.<sup>3</sup>

**REMARQUE :** Au moment d'écrire ces lignes, les ÉDC n'ont pas les données sur les ventes de détail qui feront la lumière sur l'incidence de l'accumulation de stocks qui a eu lieu en mars. Nous nous attendons à obtenir les données pour la période du 1er au 28 mars à la mi-avril. Nous les communiquerons à nos membres à ce moment-là.

Les répercussions de la pandémie de la COVID-19 sont importantes et profondes. Ce rapport ne couvre qu'une infime partie de ces conséquences, mais le personnel des ÉDC s'engage à en informer nos producteurs et nos partenaires à mesure que les données seront disponibles.

1. <https://www.meatingplace.com/Industry/News/Details/90745>

2. <https://www.meatingplace.com/Industry/News/Details/90755>

3. <https://www.meatingplace.com/Industry/News/Details/91102>

# Campagne de marketing nationale

## Partenariats

Le Dindon canadien est heureux de poursuivre son partenariat avec HelloFresh et Chefs Plate. Toutes les boîtes-repas contenant du dindon qui sont commandées au Canada continuent d'être identifiées au moyen du logo Dindon canadien ou Dindon d'élevage canadien.



## Pensez dindon<sup>MC</sup>

La campagne de marketing nationale, auxquels des changements appropriés au contexte actuel ont été apportés, se poursuit afin de rappeler aux consommateurs de Penser dindon<sup>MC</sup> pour des repas quotidiens en famille.

La campagne télévisée nationale de six semaines a débuté pendant la semaine du 6 avril avec une nouvelle publicité sur les principaux réseaux conventionnels et spécialisés en français et en anglais. Cette campagne télévisée aura également lieu deux semaines avant l'Action de grâce de 2020.

À ce moment, la campagne extérieure, qui fera appel à des panneaux publicitaires, des murales de transports collectifs et des affiches, sera lancée dans 10 villes clés du Canada.

Pensez dindon<sup>MC</sup> et Think Turkey<sup>TM</sup> sont présentés dans les émissions de cuisine Les chefs et Wall of Chefs. Wall of Chefs a été mis en ondes le 3 février pour une période de 10 semaines, et comportait un segment sur le dindon le 2 mars. L'émission Les chefs jouera à compter du 13 avril pour 9 semaines, et comportera un segment sur le dindon qui devrait paraître le 27 avril.



## Savoureux. Nourissant. Polyvalent.

Nos recettes se trouvent à l'adresse [dindoncanadien.ca/featured-recipes/](https://dindoncanadien.ca/featured-recipes/) et sur les versions provinciales de cette page. Des vidéos des recettes sont accessibles au [dindoncanadien.ca/videos](https://dindoncanadien.ca/videos).

Des renseignements sur la nutrition sont accessibles à l'adresse [dindoncanadien.ca/nutrition](https://dindoncanadien.ca/nutrition).

Inscrivez-vous au bulletin électronique mensuel Cuisiner le dindon canadien du Dindon canadien en vous rendant au [dindoncanadien.ca/e-newsletter](https://dindoncanadien.ca/e-newsletter).

# Mise à jour sur le commerce

## Organisation mondiale de la santé (OMS)

Le 20 mars 2020, le directeur général de l'OMS, Roberto Azevêdo, a informé les pays membres que la 12<sup>e</sup> conférence ministérielle de l'OMS (MC12) prévue pour juin à Nur-Sultan, au Kazakhstan, « ne sera pas faisable » en raison de l'épidémie de la COVID-19. L'OMS explore d'autres options possibles, du report à une rencontre virtuelle.

Quant à l'état des négociations agricoles, l'ambassadeur Deep Ford (Guyana) a fait circuler, le 24 février 2020, son rapport révisé sur les éléments réalisables. Le rapport présentait les éléments et les options liés aux résultats possibles sur l'agriculture à l'occasion de la MC12 dans les domaines de négociation suivants : le soutien interne, l'accès aux marchés, la concurrence à l'exportation, les prohibitions et restrictions à l'exportation, le coton, le mécanisme de sauvegarde spéciale et la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire.

Lorsque la MC12 sera tenue, les domaines de négociation qui sont importants à la gestion de l'offre comprendront notamment : la simplification tarifaire (pratique consistant à exprimer les tarifs appliqués sur les produits agricoles d'une manière plus complexe qu'un pourcentage du prix) et l'ordre séquentiel (le cadre et les principes qui orienteront désormais les négociations), qui pourrait comprendre des négociations liées aux réductions des tarifs.

## Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

L'ACEUM a été ratifié par le gouvernement canadien le 13 mars 2020. Le Sénat mexicain a ratifié l'accord initial en juin 2019, suivi des modifications demandées par les législateurs démocrates américains en décembre. Aux États-Unis, le Congrès a adopté l'accord en janvier 2020. Bien que les trois parties aient ratifié l'ACEUM, la date d'entrée en vigueur demeure incertaine. Toutefois, l'accord ne pourra pas prendre effet avant le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

## MERCOSUR

Le 8<sup>e</sup> tour des négociations entre le Canada et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) devait avoir lieu du 25 mars au 3 avril 2020 au Brésil. Étant donné

l'évolution de la situation liée à la COVID-19 et son incidence sur les déplacements internationaux, les négociations sont reportées jusqu'à nouvel ordre. Comme les pays du Mercosur sont d'importants exportateurs de produits agricoles, particulièrement de dindon et de poulet, on s'attend à ce que le Canada reçoive des demandes de concessions quant à l'accès aux marchés. Dans le cas du Brésil, sa production annuelle de dindon est d'environ 500 millions de kilogrammes, y compris des exportations de 170 millions qui représentent 33 % de la production.

## Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)/groupe de travail d'atténuation sur la volaille

Dans le rapport du groupe de travail du 17 avril 2019 présenté au ministre de l'Agriculture, les offices nationaux de gestion de l'offre dans le secteur de la volaille ont proposé deux principales mesures d'atténuation commerciale : i) l'élaboration d'un programme d'investissement destiné aux agriculteurs qui serait déployé en 2020 pour une période de 10 ans; et (ii) un fonds de développement de marché pour que les offices nationaux fassent la promotion des produits d'élevage canadien. Les programmes demandés ne comprennent pas les paiements directs et visent à soutenir les producteurs pendant que ceux-ci s'adaptent à la concurrence accrue en provenance des importations en vertu du PTPGP.

Le financement du développement de marché revêt une importance vitale pour les ÉDC. Le PTPGP entraînera une hausse des importations de dindon de 70 %. Un programme de développement de marché adéquatement financé permettrait au secteur du dindon de faire croître la demande sur le marché national de manière à absorber les importations accrues aux termes du PTPGP et donnerait aux producteurs canadiens l'occasion d'augmenter également leur production.

Les secteurs de la volaille et des œufs attendaient une annonce dans le cadre du budget du printemps 2020 qui viendrait appuyer entièrement et équitablement leurs producteurs touchés par le PTPGP. Naturellement, la situation relative à la COVID-19 est actuellement la priorité principale du gouvernement fédéral et du secteur agricole, ce qui pourrait se répercuter sur le moment de cette annonce.

# Le point sur les programmes

## Vérifications des programmes à la ferme des ÉDC – COVID-19

Étant donné la situation actuelle liée à la COVID-19, les offices provinciaux de commercialisation du dindon ont suspendu ou reporté leurs vérifications des programmes à la ferme des ÉDC pour le moment, ou comptent déterminer un autre moment dans l'année pour les effectuer. À mesure que la situation évolue, les ÉDC collaboreront avec les offices provinciaux pour assurer le maintien de leurs programmes. Les producteurs qui ont des questions ou des préoccupations peuvent communiquer avec leur office provincial.

De plus, les ÉDC ont distribué des lignes directrices quant aux éléments des programmes à la ferme auxquels une attention doit être portée en raison de la COVID-19. Ces lignes directrices fournissent des mesures au chapitre de la biosûreté, des vérifications à la ferme et de la tenue de dossiers, y compris des procédures pour utiliser la feuille d'information sur le troupeau, le rapport du chargement du dindon et le registre des bâtiments agricoles. Des renseignements supplémentaires seront communiqués aux producteurs qui risquent d'être confrontés à une pénurie de litière pour leur ferme découlant de la pandémie. Au fil de l'évolution de la situation, d'autres mises à jour devraient être apportées aux lignes directrices. Les producteurs sont encouragés à informer leur office provincial de toute difficulté rencontrée dans le cadre de la mise en œuvre des programmes à la ferme des ÉDC en raison de la COVID-19.

## Reconnaissance gouvernementale totale accordée au Programme de salubrité des aliments à la ferme<sup>©</sup> – Examen sur 20 mois

Le 4 mars 2020, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a terminé l'examen sur 20 mois du Programme de salubrité des aliments à la ferme<sup>©</sup> (PSAF) exigé pour conserver le statut de reconnaissance gouvernementale totale en vertu du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA) de l'ACIA.

La reconnaissance totale du PRSA a d'abord été obtenue en 2018. Cette reconnaissance tient lieu de déclaration officielle selon laquelle le programme satisfait aux exigences du PRSA; est fondé sur de solides principes techniques puisqu'il promeut la production d'aliments sains à la ferme et respecte les principes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP); et soutient la mise en œuvre, l'administration, la prestation et la tenue à jour efficaces du programme.

## Vérifications externes du Programme de soin des troupeaux<sup>©</sup> des ÉDC

La ronde de vérifications externes de 2019 pour le Programme de soin des troupeaux<sup>©</sup> (PST) des ÉDC a été effectuée et le rapport a été reçu du fournisseur de vérifications externes (NSF Canada Agricultural Certification Company). Ces vérifications externes ont permis de constater que le programme national de soin des troupeaux a été mis en œuvre avec efficacité, qu'il est continuellement tenu à jour, et que les mesures de soins aux animaux sont appliquées de manière uniforme. Le travail des agriculteurs sélectionnés et des offices provinciaux pour planifier et exécuter les vérifications externes a été remarquable.

Les ÉDC, en collaboration avec les offices provinciaux, déterminent actuellement comment réaliser la ronde de vérifications externes de 2020 dans le contexte actuel de la COVID-19.



## Stratégie sectorielle d'utilisation des antimicrobiens

En se fondant sur les commentaires fournis dans le cadre d'un sondage mené auprès des producteurs et des vétérinaires, et dans le but d'allouer plus de temps à l'ajustement de la stratégie d'UAM et de lui donner les meilleures chances de réussite, le conseil d'administration des ÉDC, qui s'est réuni les 27 et 28 novembre 2019 dans le cadre de la 260<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des ÉDC, a révisé l'échéancier de mise en œuvre de l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III, le repoussant de la fin de 2019 au 1<sup>er</sup> mai 2020.

Après l'assemblée générale annuelle, des discussions ont eu lieu quant à la meilleure approche pour aller de l'avant de façon responsable avec la stratégie. Les ÉDC ont analysé une méthode qui consisterait à recenser les données disponibles et à concevoir du nouveau matériel de communication sur les perspectives liées au calendrier des antibiotiques de catégorie III. Une fiche d'information, rédigée en consultation avec un vétérinaire spécialisé en volailles, explique le contexte entourant la stratégie, le fonctionnement de la bacitracine, ce qui peut se produire si on la retire de la moulée, et quelles stratégies peuvent être utilisées pour amoindrir les conséquences de ce retrait.

**La fiche d'information sur l'UAM** de même que d'autres ressources liées à l'UAM sont accessibles sur le portail des programmes à la ferme des ÉDC, réservé à l'usage exclusif des membres, à l'adresse [fconfarmprograms.ca/fr/](https://fconfarmprograms.ca/fr/).

## Rappel de biosûreté pendant la migration printanière

Les troupeaux de volaille sont exposés à un risque accru de grippe aviaire lors des migrations printanières d'oiseaux sauvages. La grippe aviaire peut s'introduire dans un bâtiment agricole au moyen de failles de biosûreté, et est le plus souvent transmise d'un troupeau commercial infecté à un autre lors d'un contact avec une volaille infectée ou encore une personne ou de l'équipement contaminé.

Les éleveurs de dindon doivent être en état d'alerte quant à la biosûreté en raison d'une récente épidémie de grippe aviaire hautement pathogène H7N3 dans un troupeau commercial de dindons en Caroline du Sud. Il s'agit du premier cas confirmé de grippe aviaire hautement pathogène dans un élevage commercial de volaille aux États-Unis depuis 2017. Cette même souche virale avait causé une épidémie en Colombie-Britannique en 2004 et un cas en Saskatchewan en 2007. Il semblerait que la souche de grippe aviaire hautement pathogène ait muté à partir d'une souche faiblement pathogène de H7N3 qui se retrouvait dans une épidémie de grippe aviaire faiblement pathogène ayant eu lieu dernièrement dans cette région. Quelques épidémies de grippe aviaire hautement pathogène se sont également produites en Europe.

Le mieux est d'être préparé et de suivre de rigoureuses mesures de biosûreté tout au long de la période de migration, indiquées dans le Programme de salubrité des aliments à la ferme<sup>©</sup> (PSAF) des ÉDC. Le PSAF des ÉDC comporte des éléments obligatoires et grandement recommandés qui peuvent contribuer à réduire le risque de grippe aviaire dans votre troupeau.

Si vous avez des inquiétudes quant à la santé de votre troupeau, communiquez immédiatement avec votre vétérinaire.

Pour en savoir plus, les producteurs sont encouragés à visiter [fconfarmprograms.ca/fr/](https://fconfarmprograms.ca/fr/) ou le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à l'adresse [www.inspection.gc.ca/](https://www.inspection.gc.ca/).

# Transport des dindons – Mise à jour sur la recherche de deuxième grappe

**Des recherches fondamentales examinent les effets de la chaleur et du froid sur les oiseaux**

La réglementation sur le transport des animaux mise à jour par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est entrée en vigueur le 20 février 2020 et met davantage l'accent sur l'importance de la santé et du bien-être des animaux transportés. Cependant, dans un pays comme le Canada, qui présente de nombreuses variations climatiques et géographiques, comment mesurer la santé et le bien-être des animaux en déplacement?

Trever Crowe, professeur au College of Engineering de l'Université de Saskatchewan et Karen Schwean-Lardner, professeure agrégée au College of Agriculture and Bioresources du même établissement, ont entrepris d'étudier les réactions physiologiques, le bien-être et la qualité de la viande des femelles et des mâles exposés à diverses conditions pendant une simulation de transport. Leurs conclusions? Les dindons

réagissent mieux aux températures basses et élevées que ce à qu'il'équipe s'attendait, et d'autres recherches sont nécessaires pour déterminer les limites supérieures et inférieures.

« Le transport d'animaux vivants peut être très préoccupant pour les membres du public, car lorsque la température extérieure est de -20 °C, il est normal de penser qu'il doit faire très froid dans les camions, explique M. Crowe. De nombreuses personnes n'ont pas idée de la quantité de chaleur que ces oiseaux produisent et de leur tolérance à diverses conditions météorologiques. »

L'équipe de recherche a exposé des dindons matures à cinq températures différentes : 28 °C à une humidité relative de 30 % et de 80 %, 20 °C à une humidité relative de 30 % et de 80 %, et -18 °C (pour laquelle l'humidité n'a pas été contrôlée). Un total de 240 dindons ont été utilisés : 120 femelles de 12 semaines et 120 mâles de 16 semaines. Les oiseaux ont été placés dans des cages afin d'imiter l'environnement typique et l'espace alloué pendant le transport. Puis, chaque cage de volailles a été déposée dans une chambre climatique conditionnée à l'avance. Le comportement et la température corporelle centrale des oiseaux



**Des dindons en transport**

**Photo de Kailyn Beaulac**



ont ensuite été enregistrés pour une durée de 8 heures. Aussitôt après avoir été retirés de la chambre, les dindons ont été transformés et l'équipe a noté la freinte, le taux de glycémie et d'autres mesures relatives à la qualité de la viande.

« Nous nous attendions à une plus grande variation de température centrale ou de couleur de la viande, mais les effets n'étaient pas uniformes, avance M. Crowe. Les changements de comportement des oiseaux exposés à des températures de 28 °C et de -18 °C laissaient entendre que les volailles vivaient de l'inconfort, mais leur physiologie musculaire n'était pas touchée de manière considérable ou constante. »

Crowe fait remarquer que des recherches antérieures sur le transport des poulets à griller ont permis de mieux comprendre comment gérer les configurations de ventilation des camions en tenant compte de la température ambiante, de l'humidité ainsi que de la chaleur et de l'humidité produites par les volailles. Les conducteurs qualifiés sont formés pour utiliser des bâches, des méthodes d'ouverture des conteneurs et des tactiques comme la vitesse du véhicule pour répartir la chaleur de manière appropriée. Toutefois, comme les poulets à griller ont moins de plumes et sont plus petits que les dindons adultes, ils sont plus sensibles aux températures froides. « Nous savons que les dindons matures sont plus résistants que les poulets à griller, mais nous ne connaissons toujours pas avec certitude les limites des combinaisons de température et de durée. »

Cette étude a jeté les bases de la recherche sur le transport des dindons. Elle a donné lieu à deux publications scientifiques dans Poultry Science, et les données ont contribué à l'élaboration des codes de pratique. Pour la suite des choses, M. Crowe et Mme Schwean-Lardner souhaitent étudier un ensemble de conditions à plus faible température et intégrer des mesures comme le débit d'air, le bruit, la vibration et le mouvement afin de simuler avec plus de précision les conditions de transport. Éventuellement, ils aimeraient avoir l'occasion de tester la température, l'humidité, la densité de logement et la durée de façon isolée et combinée dans le but de comprendre l'incidence de ces facteurs sur les oiseaux.

***Cette recherche collaborative a été financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) dans le cadre de la deuxième grappe de science avicole, soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), plus précisément par Cultivons l'avenir 2, une initiative des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux***

---

**Les dindons réagissent mieux aux températures élevées et basses que ce à quoi on s'attendait, et d'autres recherches sont nécessaires pour déterminer les limites supérieures et inférieures.**

---

## Réunions d'affaires des ÉDC à venir :

262<sup>e</sup> réunion d'affaires des ÉDC,  
du 16 au 18 juin 2020

263<sup>e</sup> réunion d'affaires des ÉDC,  
du 22 au 24 juin 2020

264<sup>e</sup> réunion d'affaires des ÉDC,  
du 24 au 26 novembre 2020

## Fermeture du bureau en raison de la COVID-19 :

Veillez noter que le bureau des ÉDC demeure fermé en raison de la pandémie de COVID-19. L'ensemble du personnel travaille à distance et est disponible pendant ce temps. Si vous ne savez pas à qui vous adresser au sujet d'une demande de renseignements, veuillez écrire à [info@tfc-edc.ca](mailto:info@tfc-edc.ca) pour être redirigé vers la bonne personne.



Les Éleveurs de dindon du Canada  
7145, avenue West Credit  
Bâtiment 1, bureau 202  
Mississauga ON L5N 6J7  
Tél. : 905-812-3140  
Télécopie : 905-812-9326  
E : [info@tfc-edc.ca](mailto:info@tfc-edc.ca)

**[leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca)**  
**[dindoncanadien.ca](http://dindoncanadien.ca)**

